

RT 30
Résidence Surgente
20220 L'ILE-ROUSSE

Tél. 04.95.33.87.70
marie-laure.bartoli@notaires.fr

Dossier suivi par :
Marie-Catherine CRISTOFARI
BERTON Roger
A 2023 00081

VIRéf:

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE
CORSE

19 Cours du Général Leclerc

20000 AJACCIO

L'ILE-ROUSSE, le 04 novembre 2024

OBJET : AVIS DE PUBLICATION - CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Monsieur le Président du Conseil Régional des Notaires,

Mon Cher Confrère,

Dans le cadre des mesures arrêtées afin de permettre la reconstitution des titres de propriété faisant défaut, je vous saurai gré de bien vouloir trouver ci-après un **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**.

Je vous saurai gré de bien vouloir publier cet avis sur le site dédié du Conseil Régional des Notaires de Corse et d'en faire transmission à la Préfecture ainsi qu'au service compétent de la Collectivité de Corse pour publication sur leur site respectif.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère.

Maître Marie-Laure BARTOLI



Accueil :
Du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00.
Le samedi sur rendez-vous.

Accès :
RT 30 (ancienne route de Calvi)
en face du Gymnase Municipal.

Parking.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
Commune de CASTELLO DI ROSTINO (2B Haute-Corse)

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure BARTOLI, notaire à L'ILE-ROUSSE (20220), le 31 octobre 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

Madame Rose Marie GUASTALLI, sans profession, demeurant à SIX FOURS LES PLAGES (83140), 209 Chemin de Mouriès, Lotissement Roche Blanche, 6 Villa Fiorella.

Née à CASTELLO DI ROSTINO (20235), le 21 janvier 1923 et y est décédée le 11 octobre 2015.

Epouse de **Monsieur Roger Henri BERTON**, décédé depuis.

Madame Noëlla Jeanne GUASTALLI, retraitée, demeurant à SIX FOURS LES PLAGES (83140), 6 Lot Les Roches Blanches, Villa Fiorella, chemin de Mourries.

Née à TUNIS (TUNISIE), le 22 novembre 1927 et décédée à SIX FOURS LES PLAGES (83140), le 02 avril 2013.

Célibataire.

Concernant les biens ci-après désignés :

Commune de CASTELLO DI ROSTINO (2B Haute-Corse)

1) Une maison à usage d'habitation située à CASTELLO DI ROSTINO (20235), Lieu-dit "Pastoreccia", composée :

- d'un sous-sol comprenant deux caves,
- d'un rez-de-chaussée comprenant une entrée, une cuisine, une buanderie lavabo WC, une salle à manger et deux chambres,

- d'un étage comprenant trois chambres, un salon et une salle de douche,
- combles non aménagés,

Et un garage indépendant,

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
	F	0582	PASTORECCIA	02 a 00 ca
Contenance totale				02 a 00 ca

2) Diverses parcelles de terre, situées à CASTELLO DI ROSTINO (20235).

Cadastrées :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
	A	0119	GIUNCA	69 a 60 ca
	A	0120	GIUNCA	22 a 00 ca
	A	0135	GIUNCA	03 a 68 ca
	A	0136	GIUNCA	35 a 20 ca
	A	0165	MONTE ROSSO	42 a 58 ca
	B	0087	CASTAGNETE	23 a 60 ca
	B	0091	FONTANA GUSTOLLIACCIA	45 a 49 ca
	B	0281	PIETRICAGGIO	25 ca
	B	0283	PIETRICAGGIO	01 ha 04 a 47 ca

✍

B	0441	CAMPIOTOLA	25 ca
B	0442	CAMPIOTOLA	05 ha 08 a 48 ca
B	0468	CASTAGNETE	33 a 46 ca
D	0538	DICCEPPO	13 a 24 ca
D	0540	DICCEPPO	17 a 88 ca
D	0543	DICCEPPO	15 a 77 ca
E	0102	PORTO PIANO	14 a 01 ca
E	0301	BASCIACUCCO	87 a 86 ca
E	0370	CAMPO DOMINICO	02 ha 70 a 29 ca
E	0508	CAMPO DOMINICO	15 a 72 ca
E	0538	POGGIOLO	38 ca
E	0545	POGGIOLELLO	01 a 40 ca
E	0548	POGGIOLELLO	01 a 45 ca
E	0742	PIETRAMINUTA	17 a 55 ca
F	0427	PIANO SOPRANO	02 a 00 ca
E	368	CAMPO DOMINICO	41 a 84 ca
Contenance totale			13 ha 88 a 45 ca

Etant ici précisé que :

- le caveau de la famille GUASTALLI-ANTONELLI-BERTON est installé sur la parcelle cadastrée section B numéro 468,
- la parcelle cadastrée section E numéro 368 est un bien non délimité d'une contenance de 20 ares 92 centiares à prendre dans une parcelle de plus grande contenance de 41 ares 84 centiares.

Précision étant ici faite que par bien non délimité, on doit entendre des droits de terrain sur lesquels plusieurs personnes ont des droits non indivis de propriété et dont il a été impossible, lors de la rénovation du cadastre ou depuis cette rénovation de reconnaître et de définir des limites sur le terrain, les propriétaires ayant négligé ou n'étant pas en mesure d'en préciser la position même approximative.

2) Et la MOITIE (1/2) indivise de la parcelle cadastrée :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	E	411	PEDICHIARO	28 a 35 ca
Contenance totale				28 a 35 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

" lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescriptions acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. "

Le présent avis sera affiché en mairie pendant 3 mois.

Pour avis,
Me Marie-Laure BARTOLI, Notaire

Adresse courriel de l'étude : marie-laure.bartoli@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.D.C).



